

## Communiqué de presse

**L'Anap accompagne les projets production de soins financés au titre du Plan Hôpital 2012**  
Le premier comité de pilotage se réunit aujourd'hui

**Pour aider au succès des projets financés par le plan Hôpital 2012, la nouvelle Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap) met en place un dispositif d'appui et d'accompagnement des porteurs de projet. Ses objectifs : la sécurisation des investissements financés par le plan Hôpital 2012, par la réussite des projets individuels mais aussi la constitution d'une culture commune et la diffusion des bonnes pratiques. Le premier comité de pilotage se réunit aujourd'hui.**

Paris, le 9 novembre 2009 - 237 dossiers de système d'information ont été notifiés dans le cadre de la première fenêtre de la première tranche du plan Hôpital 2012. En matière de production de soins, cela représente **86 projets dont 30 conduits dans le cadre d'une mutualisation**. L'informatisation de la production de soins regroupe des projets variés comme le dossier médical, le dossier de soins, la gestion de la prescription ou encore la production médico-technique, la gestion de la pharmacie, des blocs opératoires... La maturité des acteurs est très variable : Les projets menés par les établissements de petite et moyenne taille sont principalement des dossiers de 1<sup>ère</sup> informatisation de la production de soins, alors que ceux des établissements de grande taille sont plutôt de nature à compléter ou faire évoluer une informatisation déjà bien en place.

### Une nécessité : la réussite des projets Hôpital 2012

L'Anap a souhaité mettre en œuvre une méthodologie solide pour garantir le succès de ces projets et du plan Hôpital 2012 dans son ensemble.

Elle s'appuie sur le fait que **la performance d'un système d'information dépend très directement de l'implication des équipes dirigeantes dans les projets SI**. Or le constat est que les directions ne sont en général pas présentes dans les comités de pilotage des projets. **De ce fait, l'accompagnement Hôpital 2012 cible les comités exécutifs et futurs directoires des structures.**

Ce dispositif est piloté par l'Anap en collaboration avec la DHOS, les ARS, l'ASIP, la HAS, les fédérations (FHF, FHP, FEHAP, FNCLCC, FNEHAD) et les établissements de santé CH et CHU.

### Un accompagnement proche du terrain

**En pratique**, le projet accompagnement Hôpital 2012 se basera sur le suivi des risques des projets financés, réalisé dans chaque région. L'Anap répondra ainsi aux demandes d'accompagnement des porteurs de projet et des ARS. Une phase de **diagnostic** s'enclenchera alors, avec une rencontre sur site, qui permettra de déterminer l'aide la plus adaptée : a minima de la formation ou, plus ciblé, un **appui ponctuel aux équipes dirigeantes**, ou encore un **accompagnement plus long contractualisé**.

Cet accompagnement proche du terrain va permettre de capitaliser sur ces projets et de mettre à disposition des établissements les connaissances aussi bien stratégiques que métier ou opérationnelles, les bonnes pratiques et les expériences. Il permettra ainsi à l'Anap de créer une dynamique de groupe et de susciter un partage favorisant l'intégration des systèmes d'information dans la stratégie des établissements.

**Une première journée nationale de lancement de ce dispositif aura lieu le 9 février 2010 à Paris.**

L'Anap a pour objectif de donner aux établissements de santé et aux établissements médico-sociaux les services et les outils leur permettant de perfectionner la qualité des soins et leur gestion, afin d'améliorer la prise en charge des personnes. Nouvelle agence, elle intègre trois entités fortes : la Mission nationale d'appui à l'investissement hospitalier (MAINH), la Mission nationale d'expertise et d'audit hospitaliers (MeaH) et le Groupement pour la modernisation du système d'information hospitalier (GMSIH).

### Contact Presse :

Anne Cassaing 01.48.56.72.69 [anne.cassaing@gmsih.fr](mailto:anne.cassaing@gmsih.fr) – <http://www.anap.fr>